

Sous l'emprise de la Place Forte

Marc Lafrance

Volume 2, numéro 2, été 1986

Québec, fleuron du patrimoine mondial

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/6513ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lafrance, M. (1986). Sous l'emprise de la Place Forte. *Cap-aux-Diamants*, 2(2), 33–36.



Photographie de G.W. Ellisson, vers 1870. On voit la porte Saint-Louis à l'intérieur des fortifications. À noter son étroitesse et le corps de garde qui la surplombe. (Coll. Paul Montminy).

SOUS L'EMPRISE DE LA PLACE FORTE

par Marc Lafrance*

Érigées sur un site exceptionnel, coiffant une falaise et dominant le fleuve Saint-Laurent, les fortifications de Québec encerclent la haute-ville sur une distance de trois kilomètres et offrent un parcours privilégié. Ce caractère pittoresque des fortifications, ce pourtour qui offre de superbes coups d'oeil en ont fait un attrait touristique dans le passé et un facteur déterminant en faveur de leur conservation. Mais les murs de Québec témoignent aussi éloquemment de l'histoire militaire et urbaine de Québec.

On y retrouve, comme nulle part ailleurs en Amérique du Nord, un ensemble défensif urbain classique caractérisé par la géométrie du flanquement, la défense en profondeur et l'adaptation à la topographie et à l'ensemble urbain. Au delà de l'art militaire, les fortifications de Québec témoignent aussi du phénomène de la place forte entre le XVIII^e et le XIX^e siècle. Au coeur de cet ensemble, la citadelle a tout pour servir d'ultime

recours à la garnison britannique. Sa conception même permet d'avancer l'hypothèse que ses constructeurs, en une époque troublée, songeaient autant à se défendre contre une éventuelle révolte des Québécois que contre une attaque américaine.

Partout dans le Québec intra muros, on ressent cette présence militaire qui domine la ville. Les places d'armes, les esplanades, les artères militaires, les secteurs de casernement et d'entrepôt de munitions et tout l'attirail d'artillerie des XVIII^e et XIX^e siècles sont autant de vestiges qui rappellent un passé urbain rythmé par le tambour.

Dès la fondation de Québec, des ouvrages militaires s'avèrent un complément indispensable à

* Historien, Parcs Canada.

Plan de la ville de
QUEBEC

a Fort St Louis
b Rivière de Cap
ou Diamant
c Citadelle de Mada
d Les Rivières
e Les Armes
et dépense
f Les Vieux
g La Pierre avec la
cristalline et dépense
h L'Église
i L'Église de
k L'Église
l Le Palais de
m L'Église
n Église de la
bonne Ville
o Bâtiment de
Piedmont
p Bâtiment de
q Bâtiment de
r Bâtiment de
s Bâtiment de
t Bâtiment de
u Bâtiment de
v Bâtiment de
w Bâtiment de
x Bâtiment de
y Bâtiment de
z Bâtiment de

La métropole s'en mêle

mais ses efforts seront vains. Le nouveau ministre de la Marine, Maurepas, conçoit une politique de défense davantage fondée sur la réalité géographique et économique. La forteresse de Louisbourg et les difficultés de navigation que présente le fleuve Saint-Laurent deviennent le rempart de Québec.

Entre 1620 et 1665, Québec connaît toute une succession d'ouvrages militaires qui prennent la relève de l'Abitation. Ces fortifications, le fort Saint-Louis sur la crête de la Montagne érigé en 1620, la deuxième habitation de Champlain flanquée de tourelles (1623), quelques batteries et des réduits intégrés aux principaux édifices de la ville, comme les monastères et les églises, constituent toujours des ouvrages rudimentaires et des expédients et témoignent de la précarité du comptoir et de la ville naissante qui ne compte qu'environ 600 habitants en 1665, à l'apogée des guerres iroquoises.

CAP-AUX-DIAMANTS, Édition spéciale, 1987

première d'une série d'enceintes qui seront érigées à Québec entre 1690 et 1745 pour fermer la ville.

Les buts d'un système de défense

Pour comprendre l'intention des ingénieurs de l'époque, il faut s'arrêter un instant sur la topographie de Québec. Déjà en 1690, Québec comporte deux quartiers distincts: la basse-ville, qui longe la berge du fleuve sur une étroite bande de terrain, et la haute-ville, érigée sur le promontoire qui se dresse au-dessus. La basse-ville ne jouit d'aucune protection naturelle. Malgré les nombreux projets ambitieux des ingénieurs français de construire des travaux défensifs portuaires reliés à l'extension et au réaménagement du parcellaire urbain de la basse-ville, celle-ci ne sera protégée que par différentes batteries construites à proximité de l'eau, comme la batterie Royale érigée en 1691.

La haute-ville, par contre, profite d'une défense naturelle sur deux de ses trois côtés, à cause de l'escarpement abrupt de plus de 90 mètres de hauteur vis-à-vis le Cap-aux-Diamants. Grâce à cette situation, elle ne requiert que l'installatin de batteries à différents endroits pour surveiller le fleuve et d'une muraille pour se prémunir contre l'escalade. Mais, le côté ouest de la ville s'ouvrant sur une campagne où un ennemi peut conduire un siège, il faut y construire un rempart classique. Défendre la haute-ville d'un éventuel siège ennemi de ce côté devint donc la préoccupation majeure des ingénieurs à Québec.

L'attaque contre Québec en 1690 par l'amiral Phips et sa flotte de la Nouvelle-Angleterre introduit en permanence, chez les administrateurs coloniaux, la crainte d'un siège à l'européenne. Plusieurs solutions respectant tant bien que mal les préceptes du génie militaire classique seront mises de l'avant. En 1693, une deuxième enceinte selon les plans de Josué Boisberthelot de Beau-cours est érigée pour remplacer l'ouvrage temporaire de 1690. Il s'agit d'une enceinte de terre revêtue d'une palissade et entrecoupée de bastions à oreillons. L'ouvrage de Beau-cours s'inspire du «premier système» de Vauban quant aux proportions qu'il donne au tracé de la ligne magistrale, mais se montre par contre techniquement imparfait en fonction de la topographie de Québec. La plupart des ouvrages du corps de la place sont enfilés ou vus à revers depuis différentes hauteurs à l'extérieur de l'enceinte.

Au tour des conquérants

Au lendemain de la Conquête, les vainqueurs britanniques sont confrontés à de nouveaux impératifs de défense. Pendant les années 1760-1775, ils appréhendent non seulement une tentative de la France pour récupérer sa colonie

mais aussi un soulèvement de la population francophone. Devant la situation financière difficile de la Grande-Bretagne, il n'est pas question de consolider le système de défense de Québec. Tout au plus prend-on les précautions nécessaires pour conserver la place. Une idée domine cependant: construire une citadelle. L'enceinte de la ville, jugée inadéquate, est pratiquement ignorée pendant un quart de siècle. La guerre d'Indépendance américaine donne aux Britanniques l'occasion de réaliser leur première aspiration. Entre 1778 et 1783, l'armée érige, suivant les plans de l'ingénieur William Twiss, une série d'ouvrages de bois et de terre formant des réduits sur les hauteurs du Cap. Ces ouvrages sont désignés par le nom de «citadelle temporaire» de Québec. Mais, fait plus important, l'ingénieur Twiss et surtout son successeur Gother Mann, reconnaissent la valeur défensive du rempart de 1745. À la suite d'une analyse approfondie du système de défense de Québec, l'ingénieur Mann propose un programme qui sera réalisé en grande partie. Il comprend essentiellement quatre éléments:

1. compléter l'enceinte autour de la ville pour la mettre à l'abri d'un coup de main;
2. construire des travaux avancés au-devant de l'enceinte afin de nuire à l'approche de l'ennemi;
3. occuper les hauteurs d'Abraham à l'ouest de la ville avec des ouvrages défensifs;
4. construire une citadelle sur le Cap-aux-Diamants afin d'offrir un refuge ultime à la garnison.



Les tours Martello

Entre 1786 et 1812, sous la gouverne de Mann et de ses successeurs, les remparts de la ville sont réparés et de nouvelles structures construites. Un mur en maçonnerie surplombe dorénavant la falaise depuis la porte du Palais jusqu'à la citadelle: avec l'enceinte de 1745, il enferme la haute-ville sur son pourtour. À la même époque, on

La tour Martello no. 4, rue Lavigne. Carte postale, s.d., Vallentine and Sons Pub. (Archives de la ville de Québec).

érige cinq nouvelles poudrières sur le circuit des fortifications. De plus, l'enceinte de 1745 se voit dotée de travaux avancés: un ravelin, deux contregardes ainsi que des tenailles pour couvrir les flancs du front compris entre les bastions Saint-Louis et des Ursulines. On introduit aussi dans le système de défense de Québec un ouvrage militaire alors récemment adopté pour la défense des côtes britanniques: la tour Martello. Cet ouvrage, dont la structure rappelle les tours médiévales, offrait surtout l'avantage de nécessiter peu d'hommes. Il s'agit de structures généralement circulaires aux parois plus épaisses sur le côté faisant face à la mer que sur le côté face à la terre ferme.



The bastion Saint-Louis et la Citadelle vus de la tour du Parlement, vers 1929. (Parcs Canada).

Une citadelle contre la ville

Le dernier élément du plan de défense de Mann sera réalisé, entre 1819 et 1832, avec la construction par Elias Walker Durnford de la citadelle de Québec, sur les hauteurs du Cap. La citadelle s'élabore sur un pentagone irrégulier avec deux côtés situés sur le bord de l'escarpement, deux vis-à-vis la haute-ville et le dernier, à l'ouest, du côté de la campagne. Les deux fronts du côté de la ville sont renforcés par l'ajout de ravelins au-devant des courtines alors que le front ouest est protégé d'un ravelin et de deux contregardes. Le rempart du côté de la ville comprend aussi des casemates. L'ingénieur Durnford a donc intégré une portion de l'enceinte de 1745 à sa citadelle. De fait, les seuls fronts véritablement nouveaux sont ceux qui font face à la ville, ce qui confirme que la citadelle devrait jouer le rôle de dernier refuge pour la garnison advenant la prise de la ville ou le soulèvement des habitants. Il faut en effet signaler que la construction de la citadelle a lieu à une époque où les militaires se méfient de la population et où les difficultés politiques s'accroissent.

Trouvons-nous là l'explication de l'adoption d'un type conventionnel de construction à Québec au moment où, en Europe, on se dirige vers un

nouveau type de fortification, les forts détachés? L'hypothèse nous paraît vraisemblable. D'ailleurs, la rébellion de 1837 au Bas-Canada se présente aussitôt comme une justification du choix des ingénieurs pour une citadelle classique. Il n'en fallait pas plus, à l'occasion de la construction d'une prison dans le bastion du roi en 1842, pour trouver un prétexte à l'intégration des éléments nécessaires à l'aménagement d'un deuxième «ultime réduit», ce dernier à l'intérieur même de la citadelle.

Une ville assiégée

Avec la construction de la citadelle, Québec atteint son apogée en tant que place forte. Les ouvrages de défense, les édifices et les terrains militaires occupent alors environ le quart de la superficie totale de la ville. La propriété militaire est évidemment plus concentrée dans la haute-ville (42 pour cent), dominée par la citadelle. La garnison, qui atteint en moyenne entre 1 000 et 1 500 soldats, compte pour plus d'un quart de la population du quartier. Les soldats occupent non seulement le pourtour de l'enceinte et les secteurs de casernes de la citadelle, du parc de l'Artillerie et du bastion Saint-Louis, mais s'installent aussi en plein cœur de la ville, dans l'ancien collège des Jésuites transformé en casernes. L'appareil militaire devient progressivement lourd à Québec au XIX^e siècle, époque de croissance économique et démographique importante. Les impératifs militaires froissent souvent les intérêts de la population urbaine. Les fortifications sont constamment vues comme des obstacles à l'expansion physique de la ville, à son développement économique et à la circulation urbaine. Au XIX^e siècle, ville et fortifications ne vont plus de pair. La place forte s'oppose de plus en plus à la ville.

Le naturaliste et philosophe américain Henry David Thoreau, visitant Québec en 1850, écrit: «*Une ville fortifiée, c'est comme un homme emprisonné dans une armure épaisse de l'antiquité, portant une charge de sabres et d'armes digne d'un cheval et qui s'apprêterait à s'en aller à son travail.*»

Mais cette emprise des militaires sur la ville ne durera plus que quelques années car l'ère de la place forte s'éteint au milieu du siècle. L'efficacité croissante de l'artillerie et l'amélioration des moyens de communication contribuent à éloigner du cœur de la ville les organisations défensives. À Québec, les forts détachés, construits sur la rive sud à Lévis à partir de 1865, et le départ de la garnison britannique en 1871 signalent l'abandon de l'enceinte et la démolition des vieilles portes militaires. Dès lors s'amorce la métamorphose de la place forte en monument historique, et par conséquent la lutte entre les forces du progrès et celles de la conservation. ♦